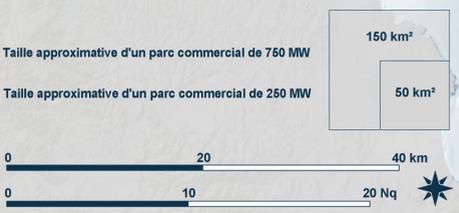


Zones rouges

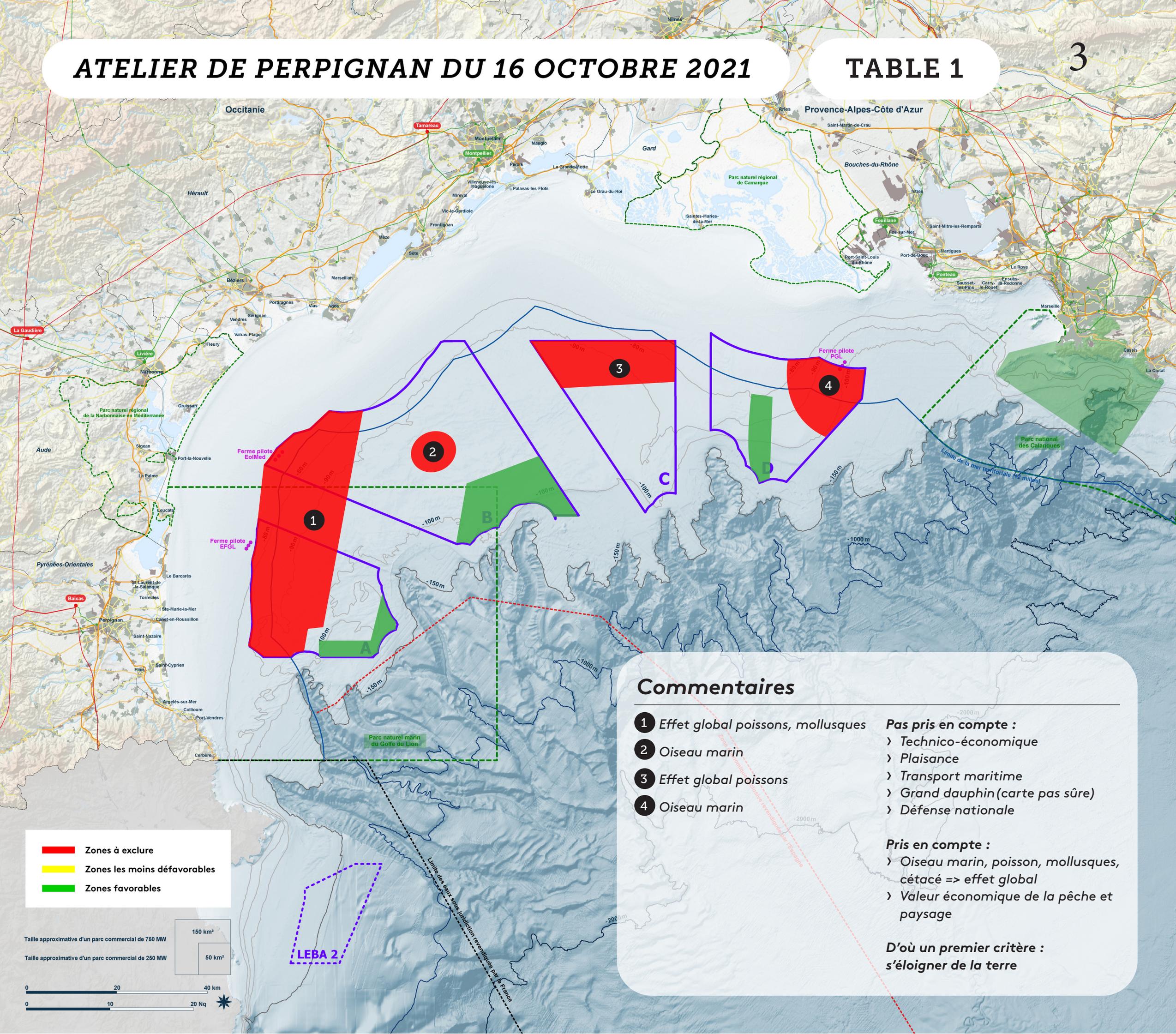
- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

- › Exclure les zones de pêche et CÉTACÉ
- › Privilégier les zones de moindre valeur économique (pêche, non passage de marines)
- › Privilégier les distances proches

LEBA 2



■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
 0 10 20 Nq

Commentaires

- ① Effet global poissons, mollusques
- ② Oiseau marin
- ③ Effet global poissons
- ④ Oiseau marin

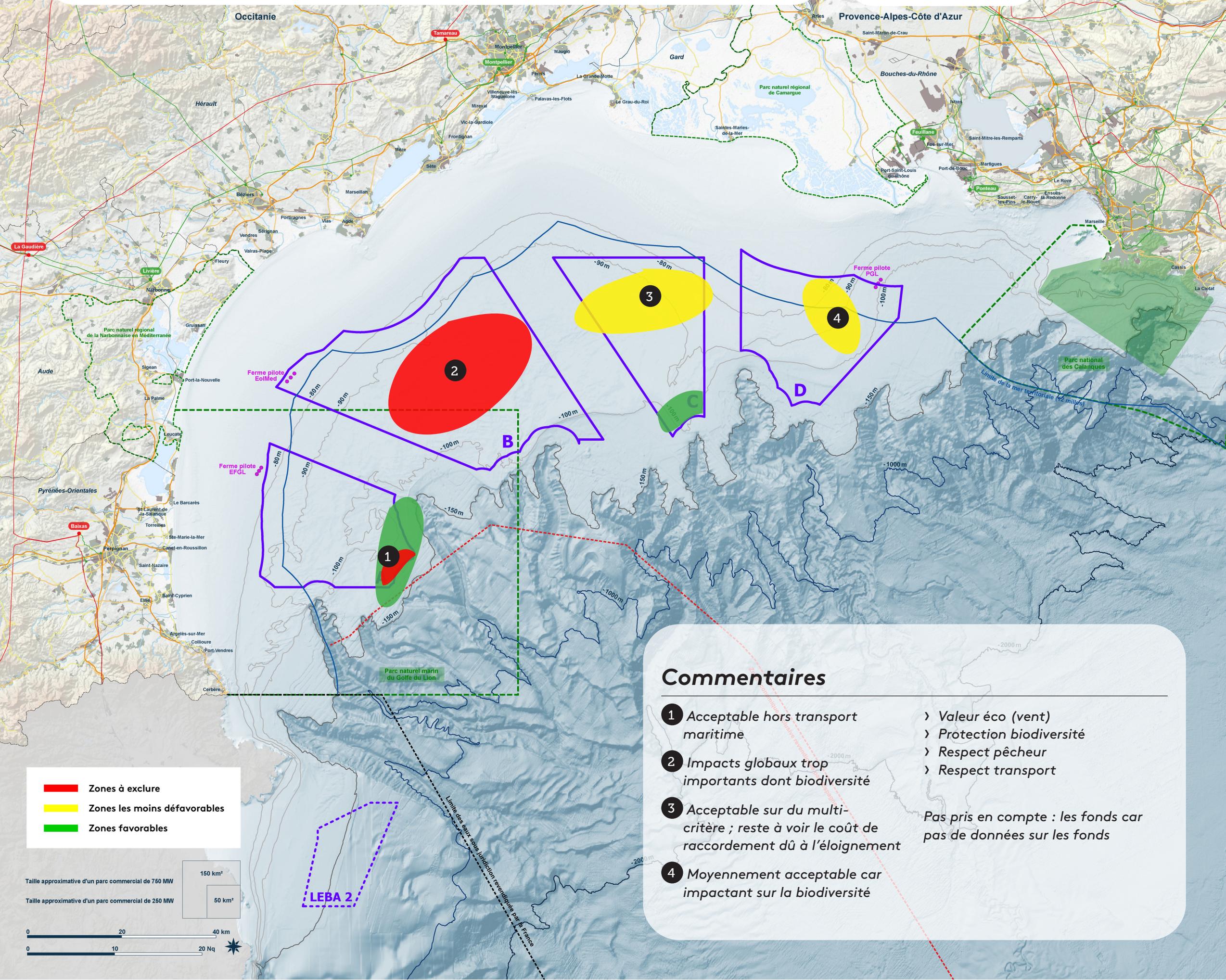
Pas pris en compte :

- › Technico-économique
- › Plaisance
- › Transport maritime
- › Grand dauphin (carte pas sûre)
- › Défense nationale

Pris en compte :

- › Oiseau marin, poisson, mollusques, cétacé => effet global
- › Valeur économique de la pêche et paysage

D'où un premier critère : s'éloigner de la terre



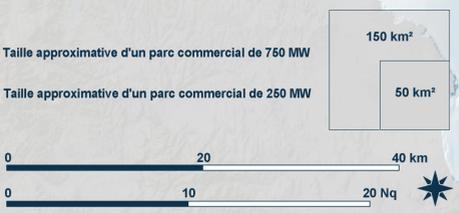
Commentaires

<p>1 Acceptable hors transport maritime</p> <p>2 Impacts globaux trop importants dont biodiversité</p> <p>3 Acceptable sur du multi-critère ; reste à voir le coût de raccordement dû à l'éloignement</p> <p>4 Moyennement acceptable car impactant sur la biodiversité</p>	<p>› Valeur éco (vent)</p> <p>› Protection biodiversité</p> <p>› Respect pêcheur</p> <p>› Respect transport</p> <p>Pas pris en compte : les fonds car pas de données sur les fonds</p>
---	--

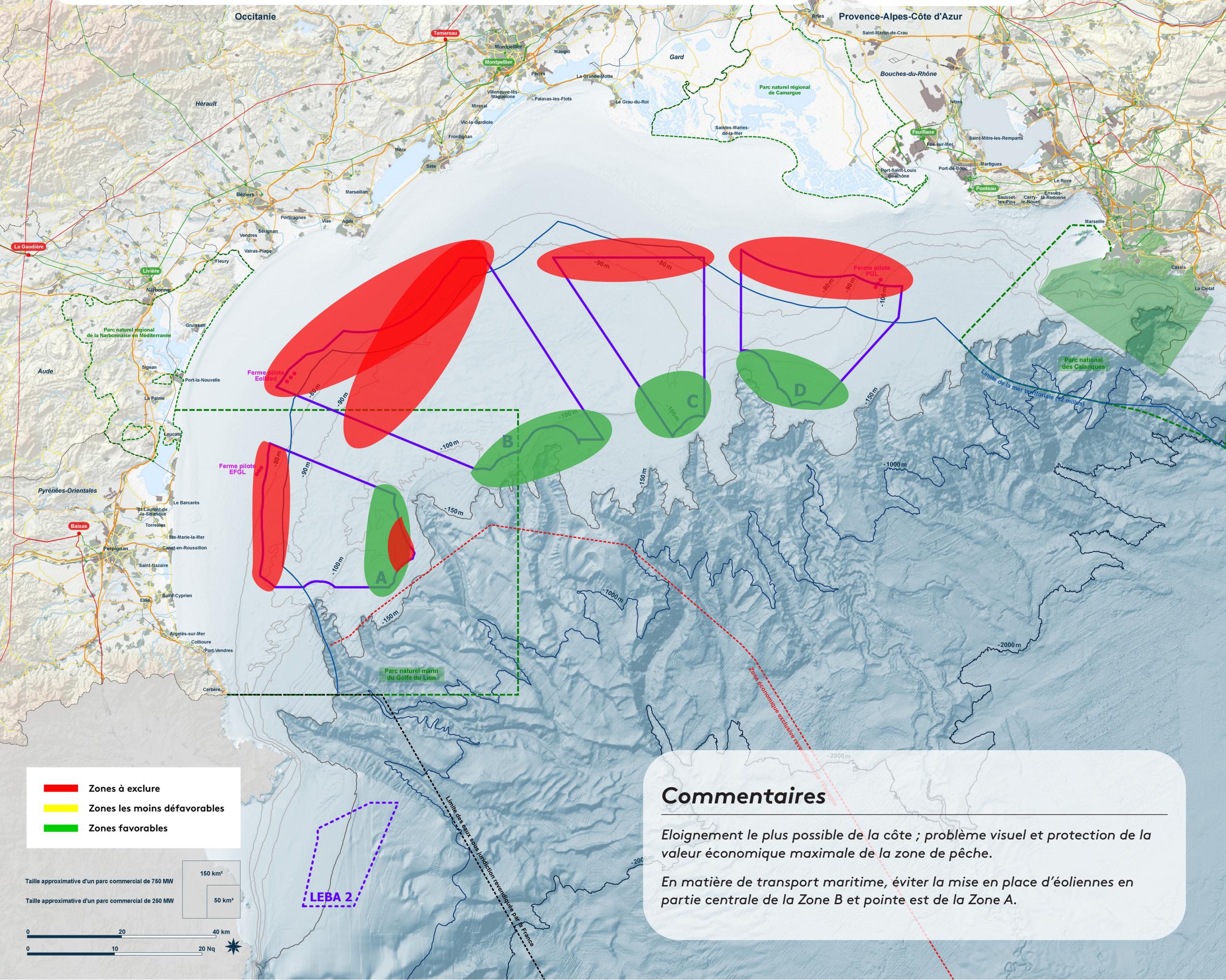
Zones à exclure (Red)

Zones les moins défavorables (Yellow)

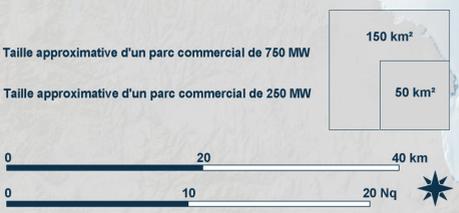
Zones favorables (Green)



LEBA 2



- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables

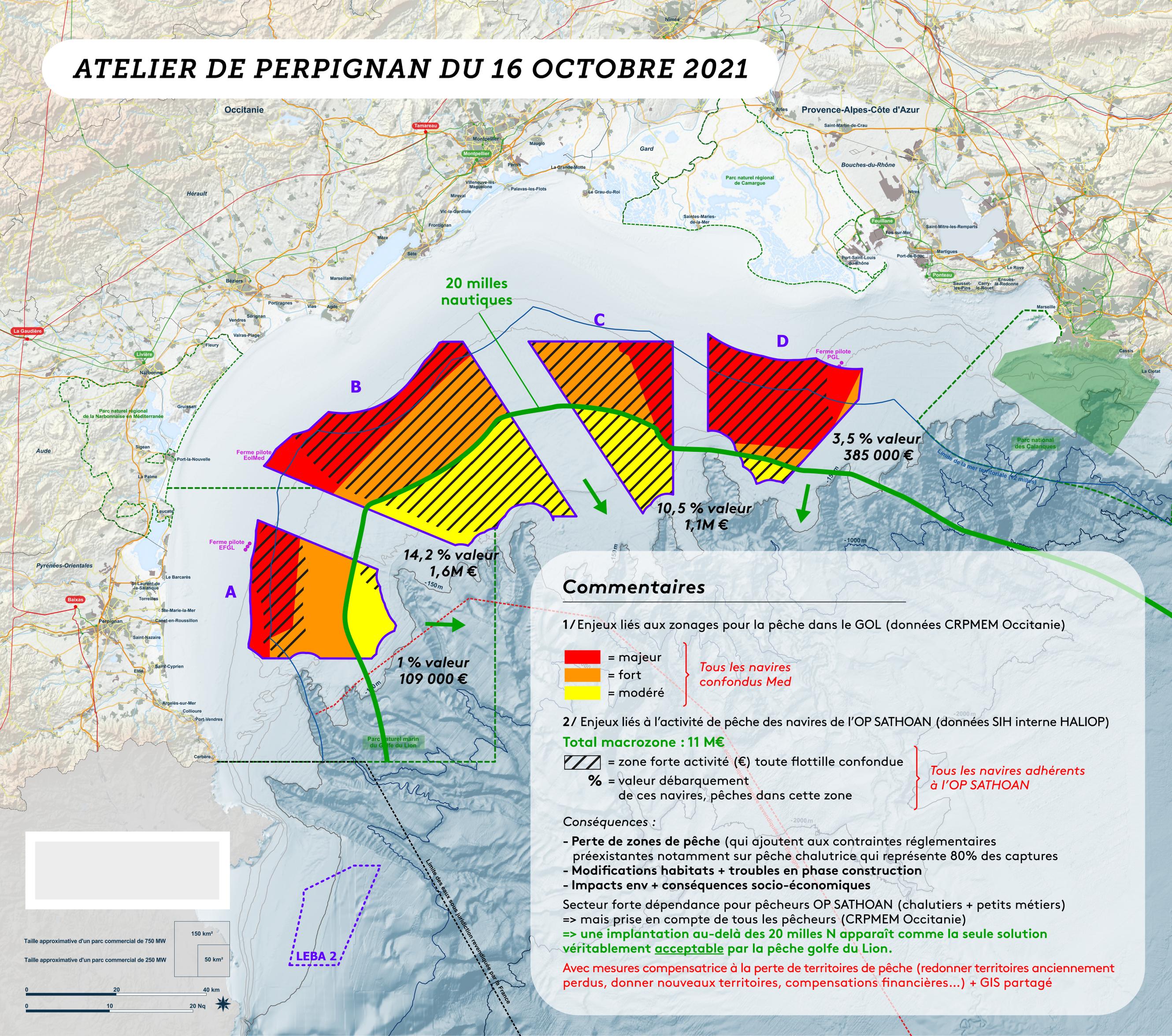


Commentaires

Eloignement le plus possible de la côte ; problème visuel et protection de la valeur économique maximale de la zone de pêche.

En matière de transport maritime, éviter la mise en place d'éoliennes en partie centrale de la Zone B et pointe est de la Zone A.

ATELIER DE PERPIGNAN DU 16 OCTOBRE 2021



Commentaires

1/ Enjeux liés aux zonages pour la pêche dans le GOL (données CRPMEM Occitanie)

- = majeur
 - = fort
 - = modéré
- } *Tous les navires confondus Med*

2/ Enjeux liés à l'activité de pêche des navires de l'OP SATHOAN (données SIH interne HALIOP)

Total macrozone : 11 M€

- = zone forte activité (€) toute flottille confondue
 - % = valeur débarquement de ces navires, pêches dans cette zone
- } *Tous les navires adhérents à l'OP SATHOAN*

Conséquences :

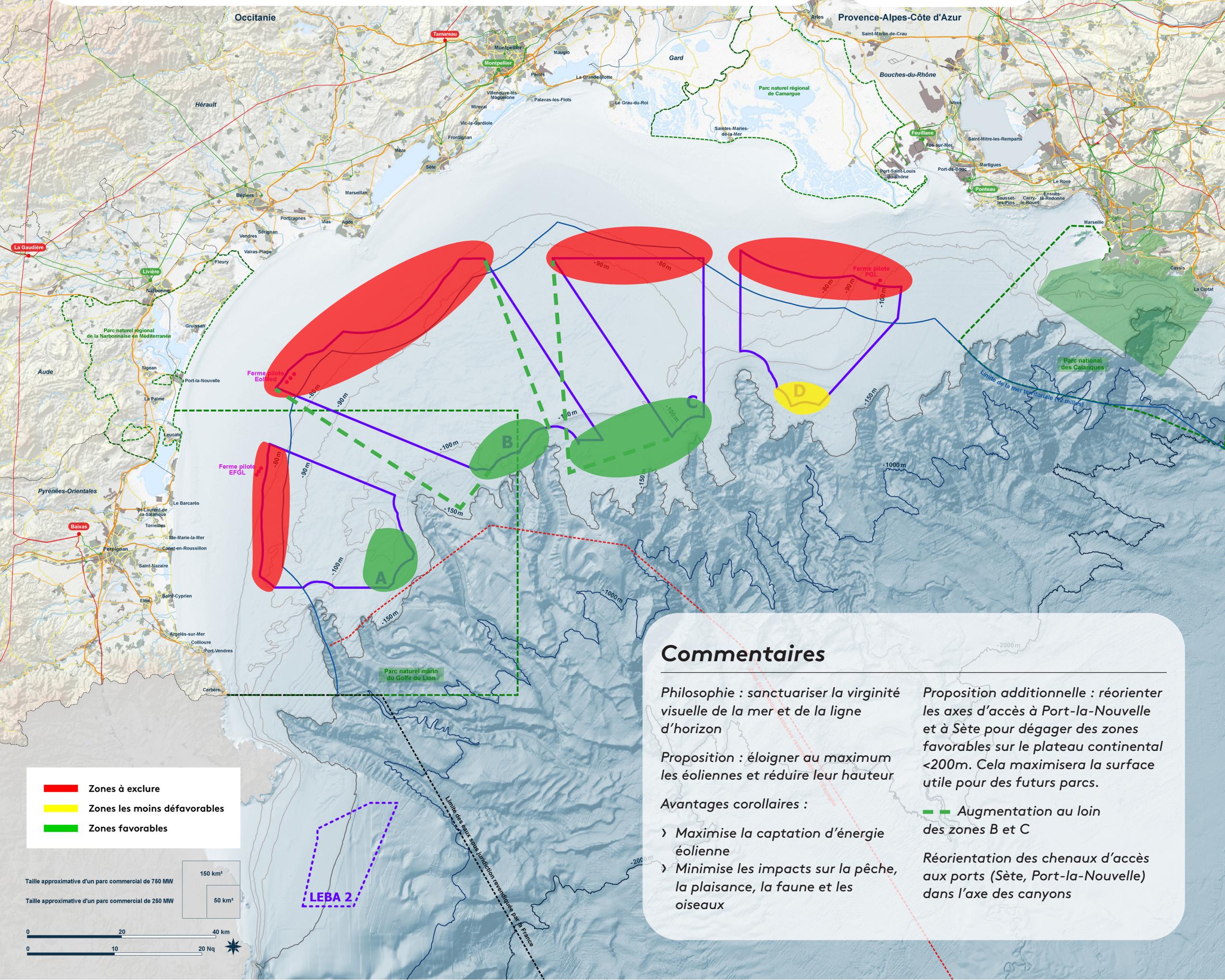
- Perte de zones de pêche (qui ajoutent aux contraintes réglementaires préexistantes notamment sur pêche chalutrice qui représente 80% des captures)
- Modifications habitats + troubles en phase construction
- Impacts env + conséquences socio-économiques

Secteur forte dépendance pour pêcheurs OP SATHOAN (chalutiers + petits métiers)
=> mais prise en compte de tous les pêcheurs (CRPMEM Occitanie)

=> une implantation au-delà des 20 milles N apparaît comme la seule solution véritablement acceptable par la pêche golfe du Lion.

Avec mesures compensatrice à la perte de territoires de pêche (redonner territoires anciennement perdus, donner nouveaux territoires, compensations financières...) + GIS partagé





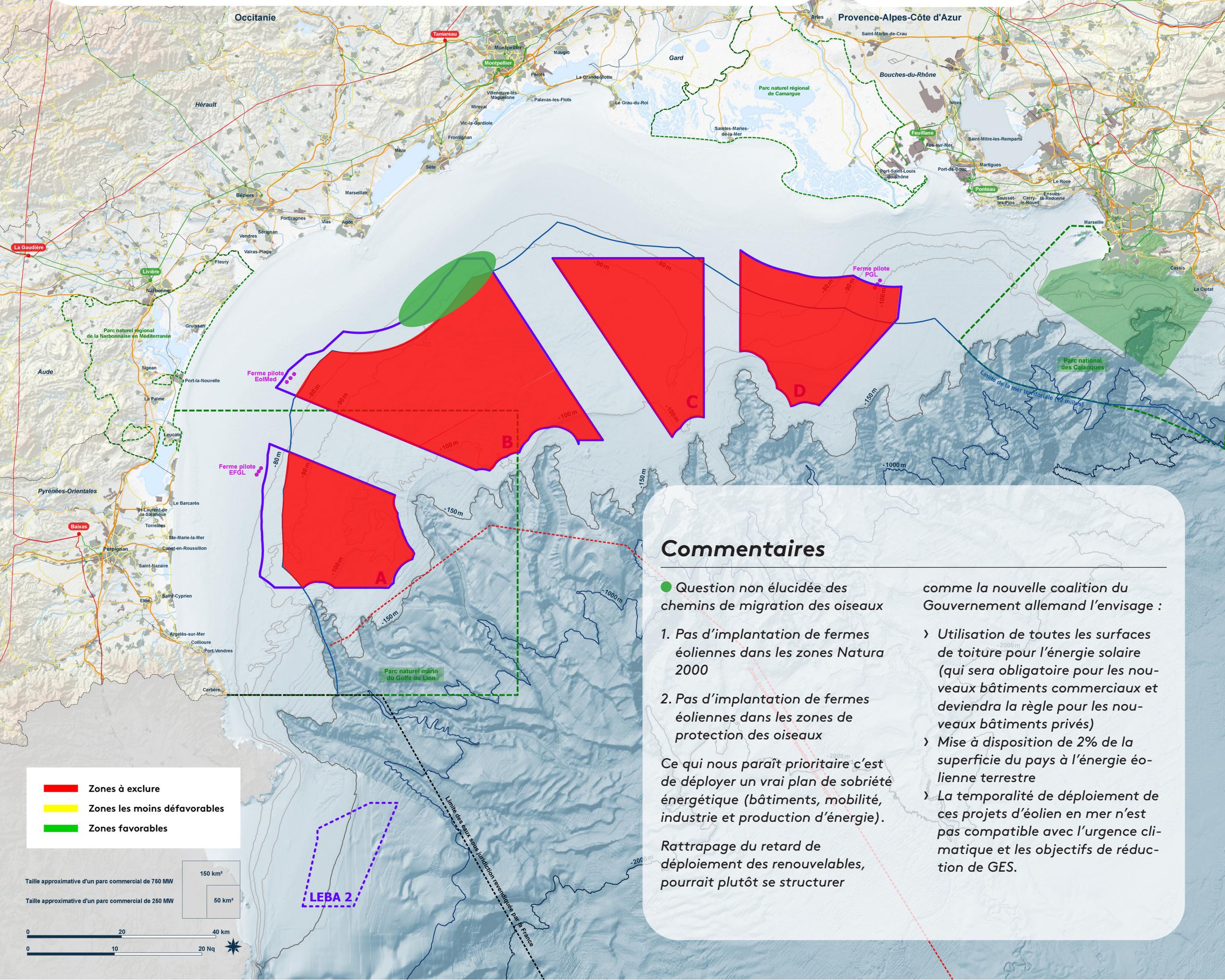
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
 0 10 20 Nm

Commentaires

- Philosophie : sanctuariser la virginité visuelle de la mer et de la ligne d'horizon*
- Proposition : éloigner au maximum les éoliennes et réduire leur hauteur*
- Proposition additionnelle : réorienter les axes d'accès à Port-la-Nouvelle et à Sète pour dégager des zones favorables sur le plateau continental <200m. Cela maximisera la surface utile pour des futurs parcs.*
- Avantages corollaires :**
- › Maximise la captation d'énergie éolienne
 - › Minimise les impacts sur la pêche, la plaisance, la faune et les oiseaux
- Augmentation au loin des zones B et C**
- Réorientation des chenaux d'accès aux ports (Sète, Port-la-Nouvelle) dans l'axe des canyons*



Commentaires

- Question non élucidée des chemins de migration des oiseaux

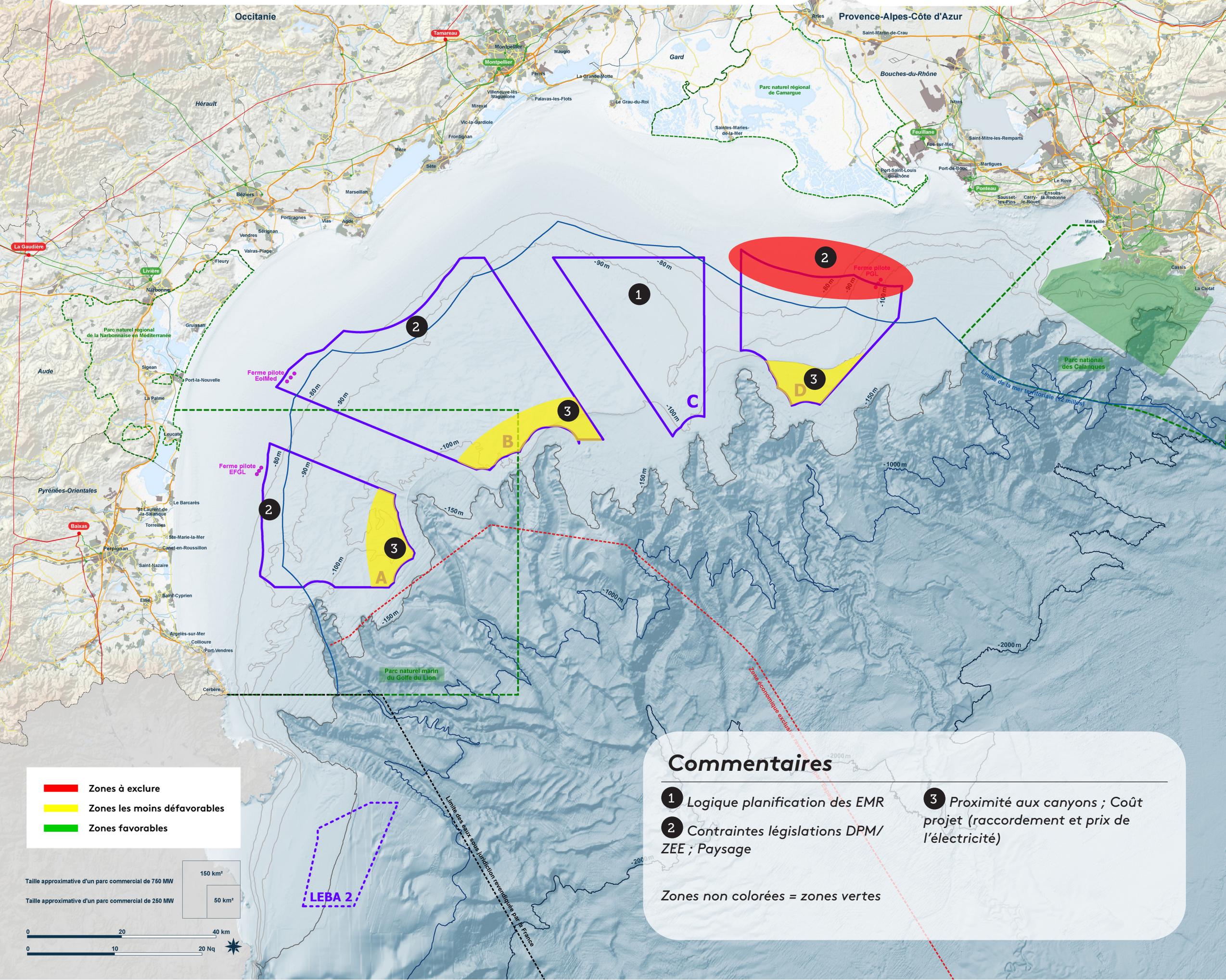
1. Pas d'implantation de fermes éoliennes dans les zones Natura 2000
2. Pas d'implantation de fermes éoliennes dans les zones de protection des oiseaux

Ce qui nous paraît prioritaire c'est de déployer un vrai plan de sobriété énergétique (bâtiments, mobilité, industrie et production d'énergie).

Rattrapage du retard de déploiement des renouvelables, pourrait plutôt se structurer

comme la nouvelle coalition du Gouvernement allemand l'envisage :

- › Utilisation de toutes les surfaces de toiture pour l'énergie solaire (qui sera obligatoire pour les nouveaux bâtiments commerciaux et deviendra la règle pour les nouveaux bâtiments privés)
- › Mise à disposition de 2% de la superficie du pays à l'énergie éolienne terrestre
- › La temporalité de déploiement de ces projets d'éolien en mer n'est pas compatible avec l'urgence climatique et les objectifs de réduction de GES.



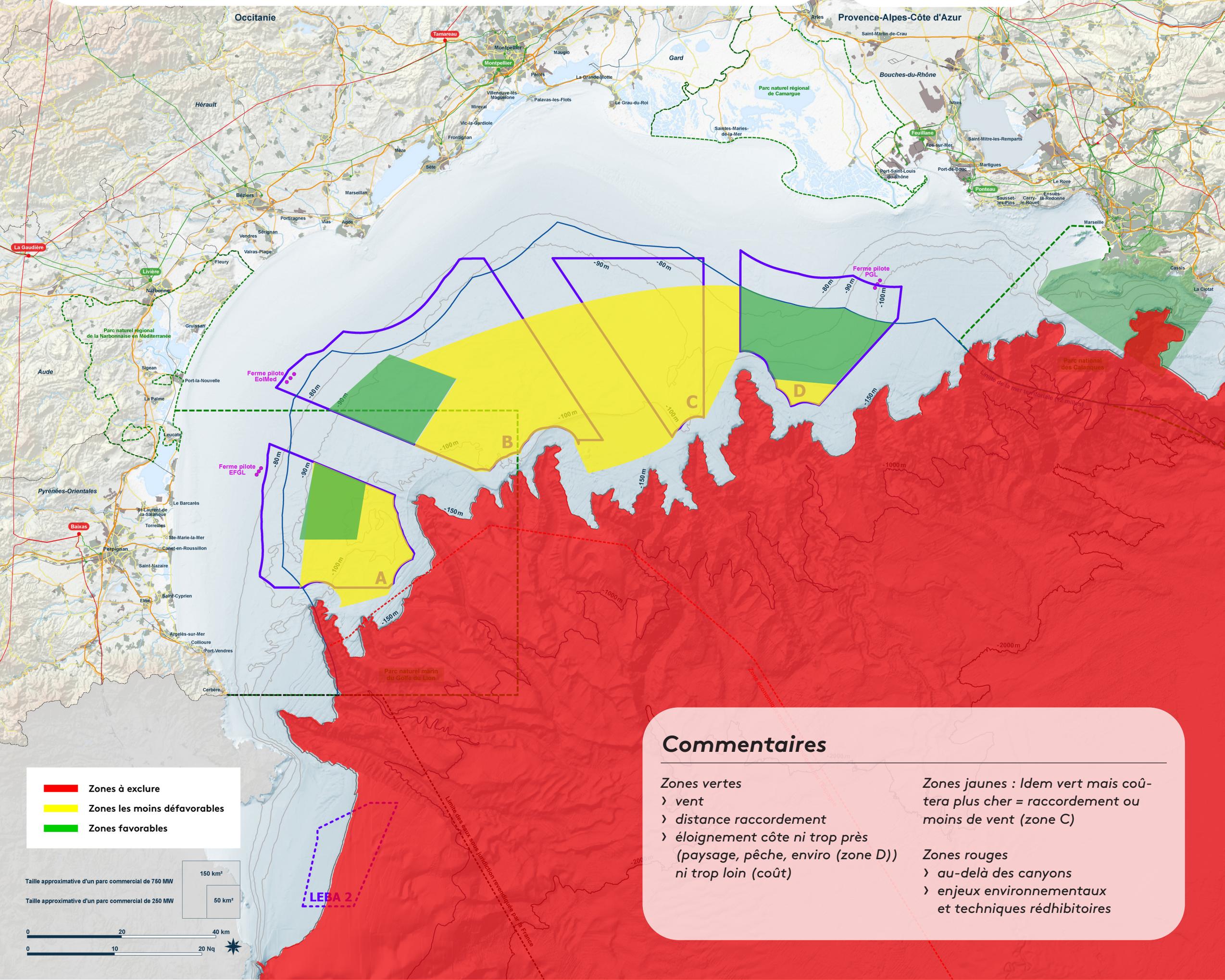
- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

- 1** Logique planification des EMR
- 2** Contraintes législations DPM/ ZEE ; Paysage
- 3** Proximité aux canyons ; Coût projet (raccordement et prix de l'électricité)

Zones non colorées = zones vertes



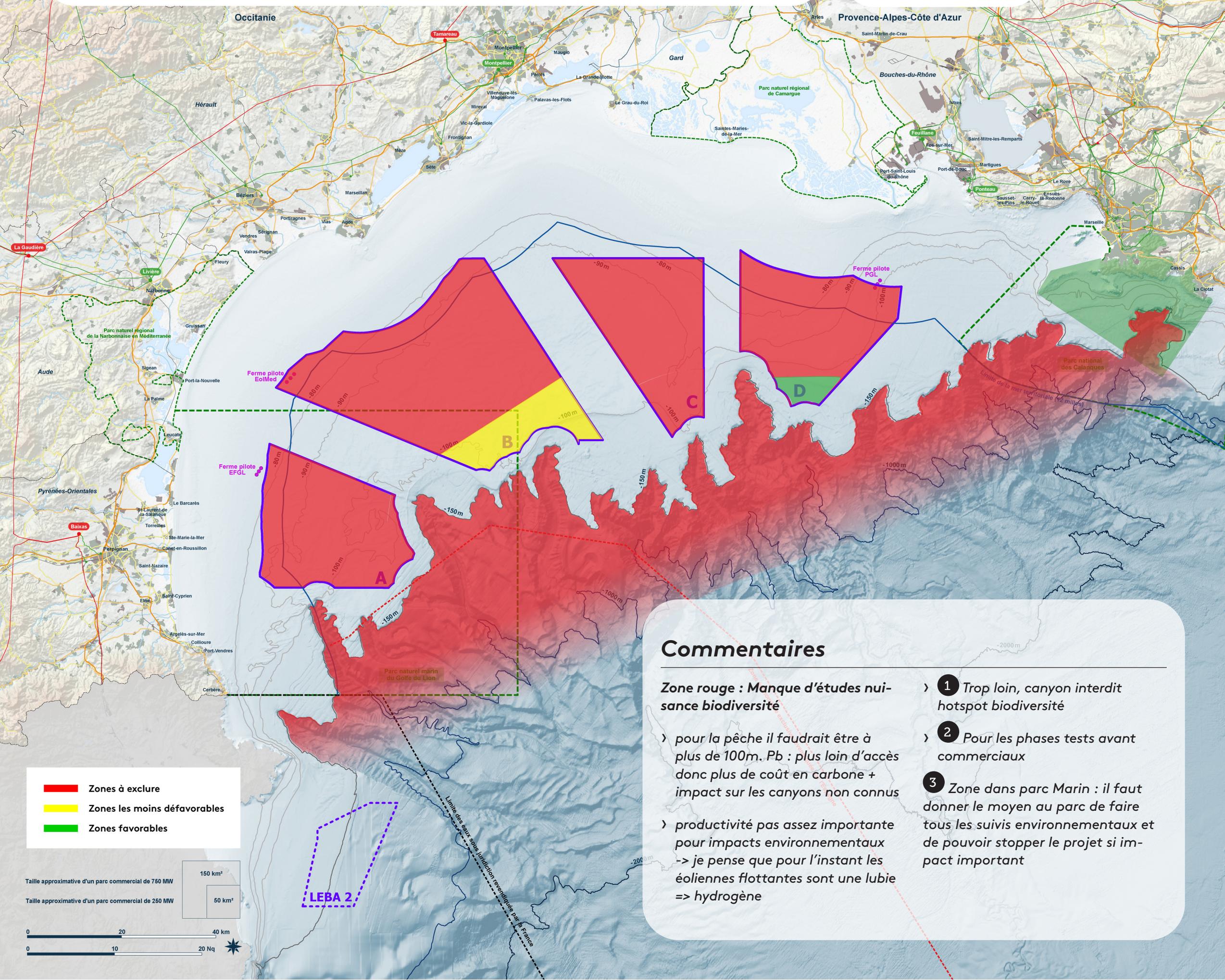
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
0 10 20 Nq

Commentaires

<p>Zones vertes</p> <ul style="list-style-type: none"> › vent › distance raccordement › éloignement côte ni trop près (paysage, pêche, enviro (zone D)) ni trop loin (coût) 	<p>Zones jaunes : Idem vert mais coûtera plus cher = raccordement ou moins de vent (zone C)</p> <p>Zones rouges</p> <ul style="list-style-type: none"> › au-delà des canyons › enjeux environnementaux et techniques rédhibitoires
---	--



■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
 0 10 20 Nm

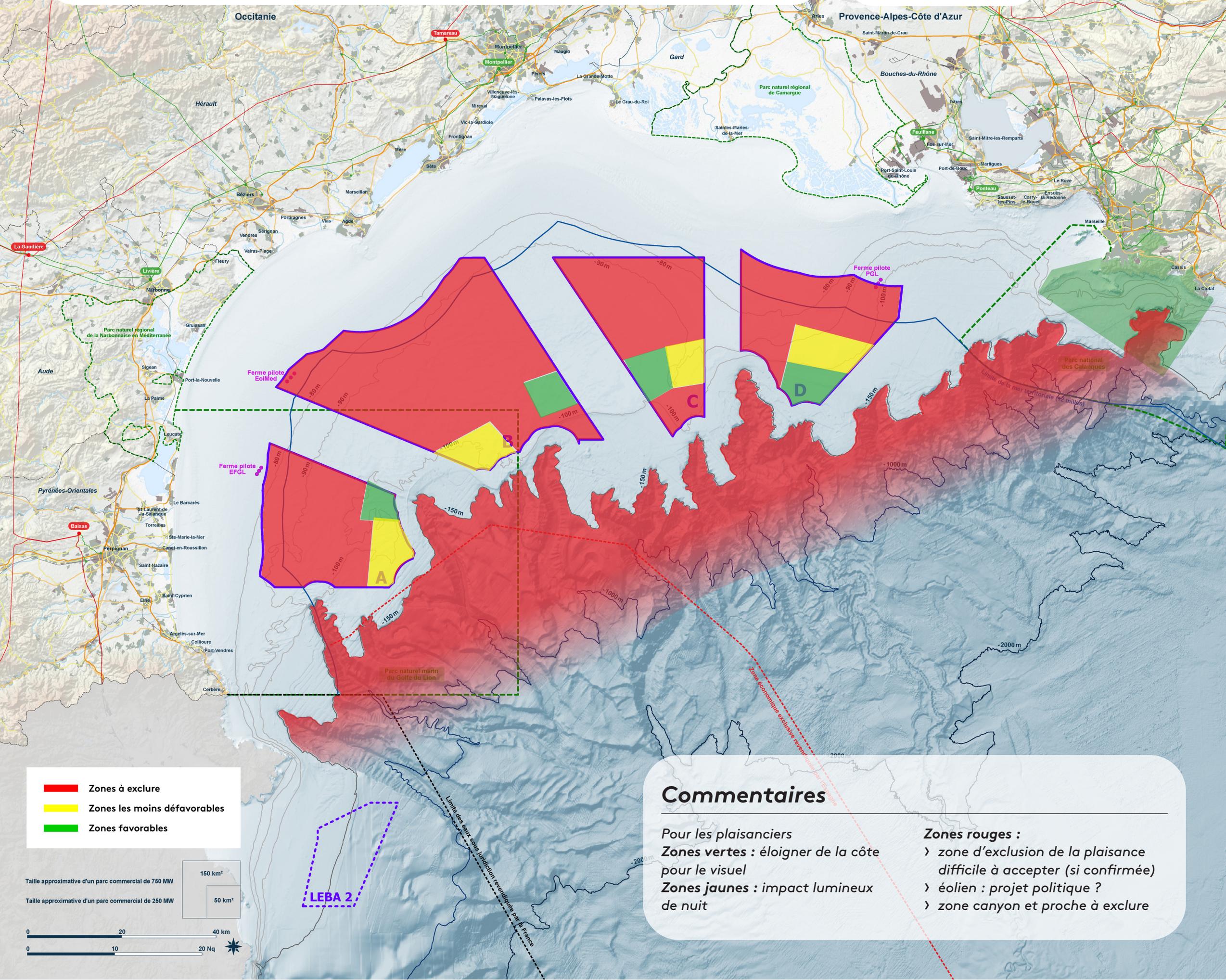
Commentaires

Zone rouge : Manque d'études nuisance biodiversité

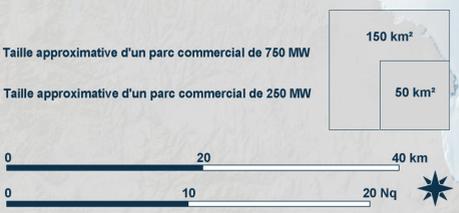
- > pour la pêche il faudrait être à plus de 100m. Pb : plus loin d'accès donc plus de coût en carbone + impact sur les canyons non connus
- > productivité pas assez importante pour impacts environnementaux -> je pense que pour l'instant les éoliennes flottantes sont une lubie => hydrogène

- > **1** Trop loin, canyon interdit hotspot biodiversité
- > **2** Pour les phases tests avant commerciaux
- > **3** Zone dans parc Marin : il faut donner le moyen au parc de faire tous les suivis environnementaux et de pouvoir stopper le projet si impact important

LEBA 2



- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

Pour les plaisanciers

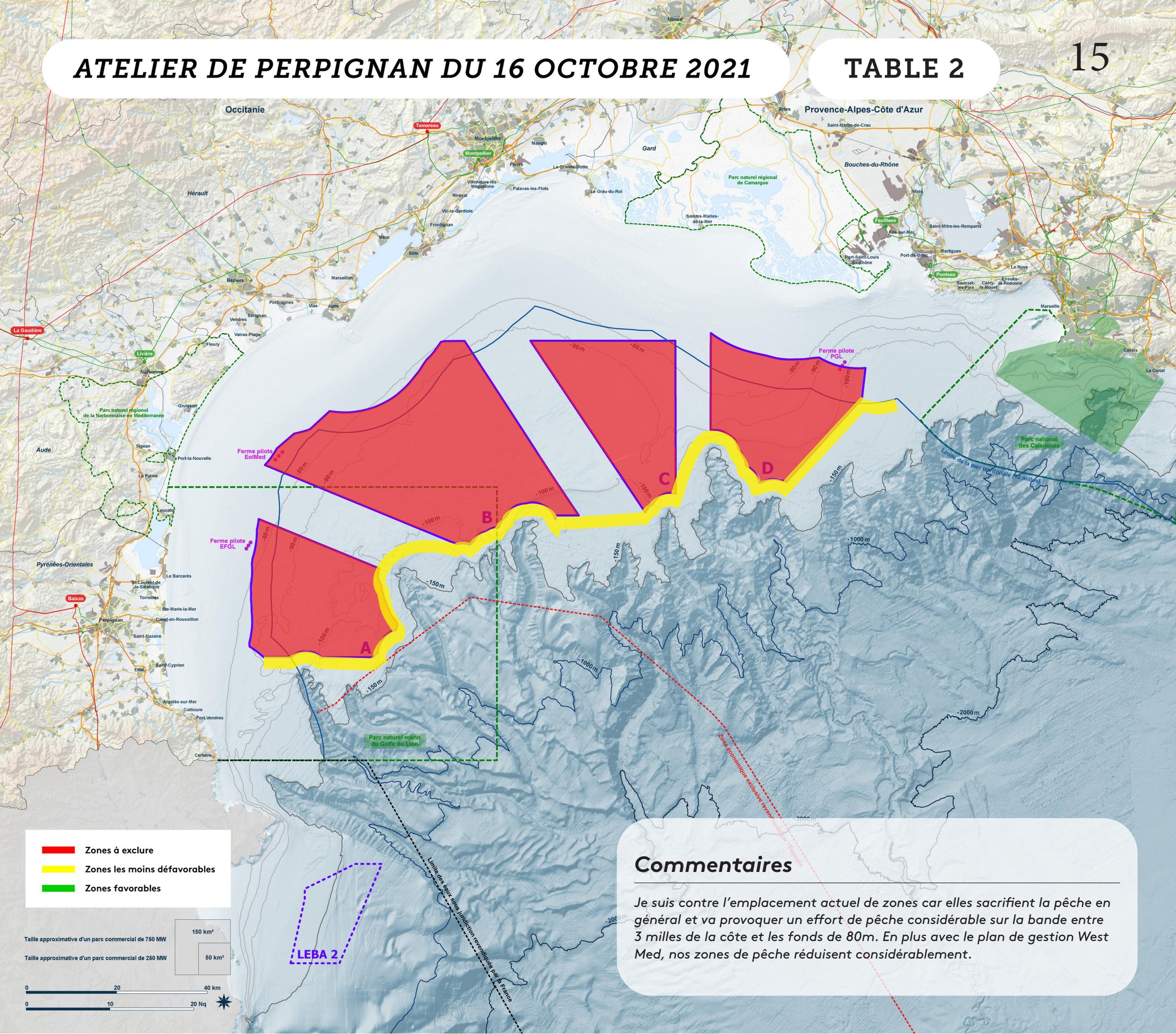
Zones vertes : éloigner de la côte pour le visuel

Zones jaunes : impact lumineux de nuit

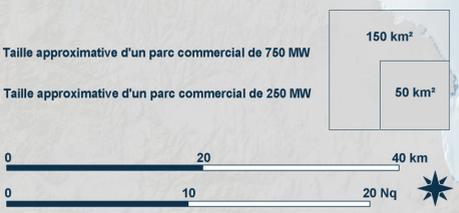
Zones rouges :

- › zone d'exclusion de la plaisance difficile à accepter (si confirmée)
- › éolien : projet politique ?
- › zone canyon et proche à exclure

LEBA 2



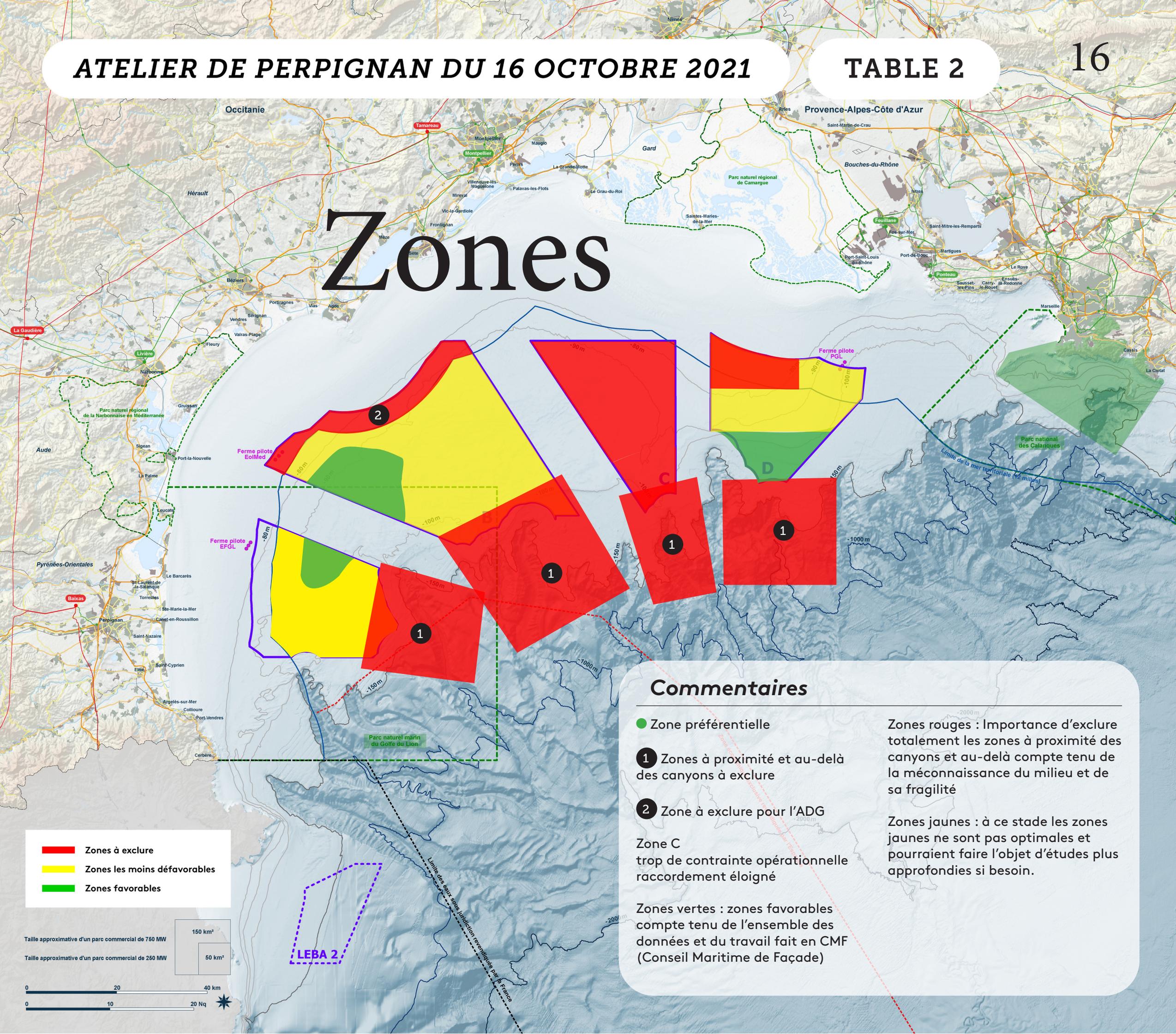
- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

Je suis contre l'emplacement actuel de zones car elles sacrifient la pêche en général et va provoquer un effort de pêche considérable sur la bande entre 3 milles de la côte et les fonds de 80m. En plus avec le plan de gestion West Med, nos zones de pêche réduisent considérablement.

Zones



■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
 0 10 20 Nm

Commentaires

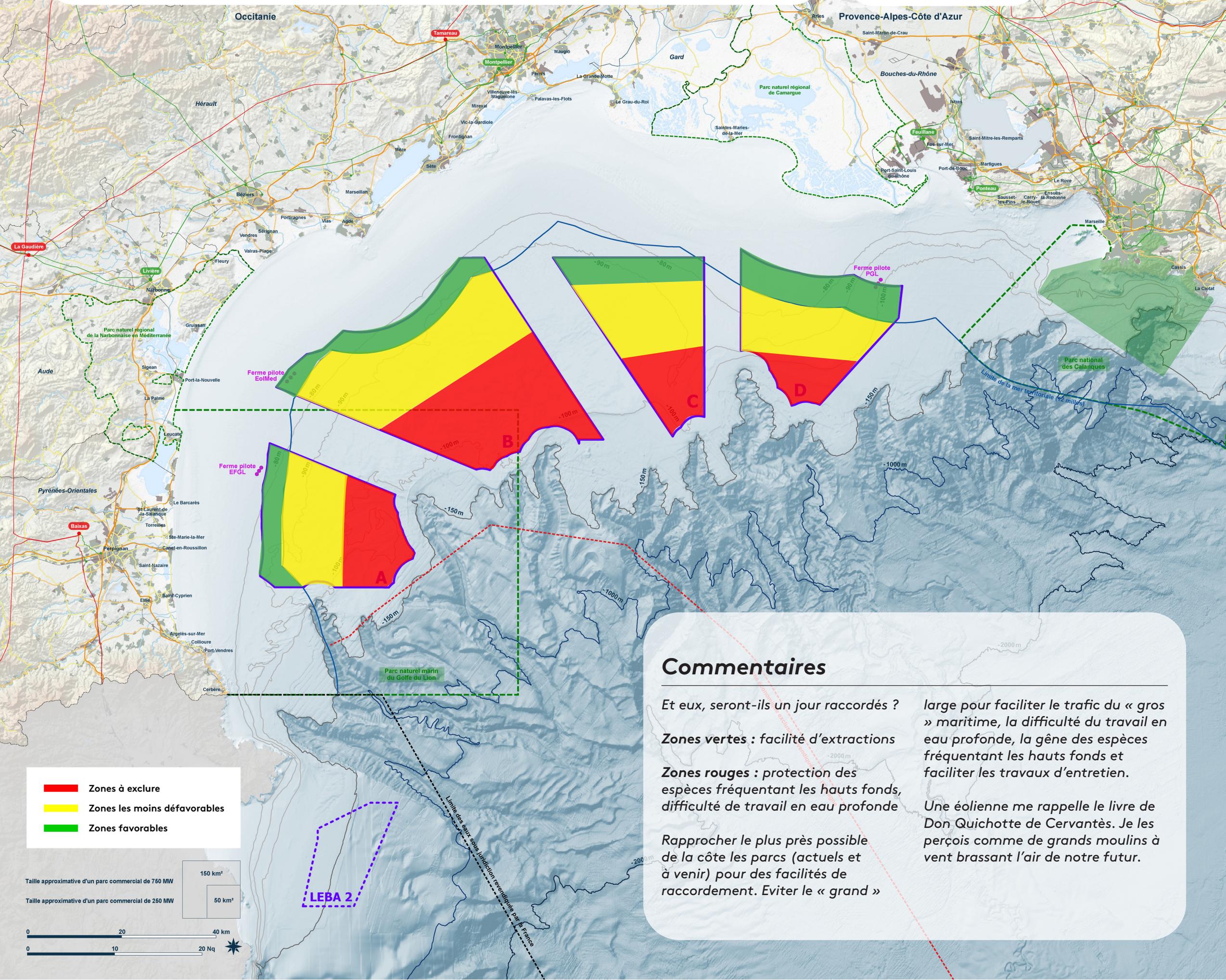
- Zone préférentielle
- ① Zones à proximité et au-delà des canyons à exclure
- ② Zone à exclure pour l'ADG

Zone C
 trop de contrainte opérationnelle
 raccordement éloigné

Zones rouges : Importance d'exclure totalement les zones à proximité des canyons et au-delà compte tenu de la méconnaissance du milieu et de sa fragilité

Zones jaunes : à ce stade les zones jaunes ne sont pas optimales et pourraient faire l'objet d'études plus approfondies si besoin.

Zones vertes : zones favorables compte tenu de l'ensemble des données et du travail fait en CMF (Conseil Maritime de Façade)



Commentaires

Et eux, seront-ils un jour raccordés ?

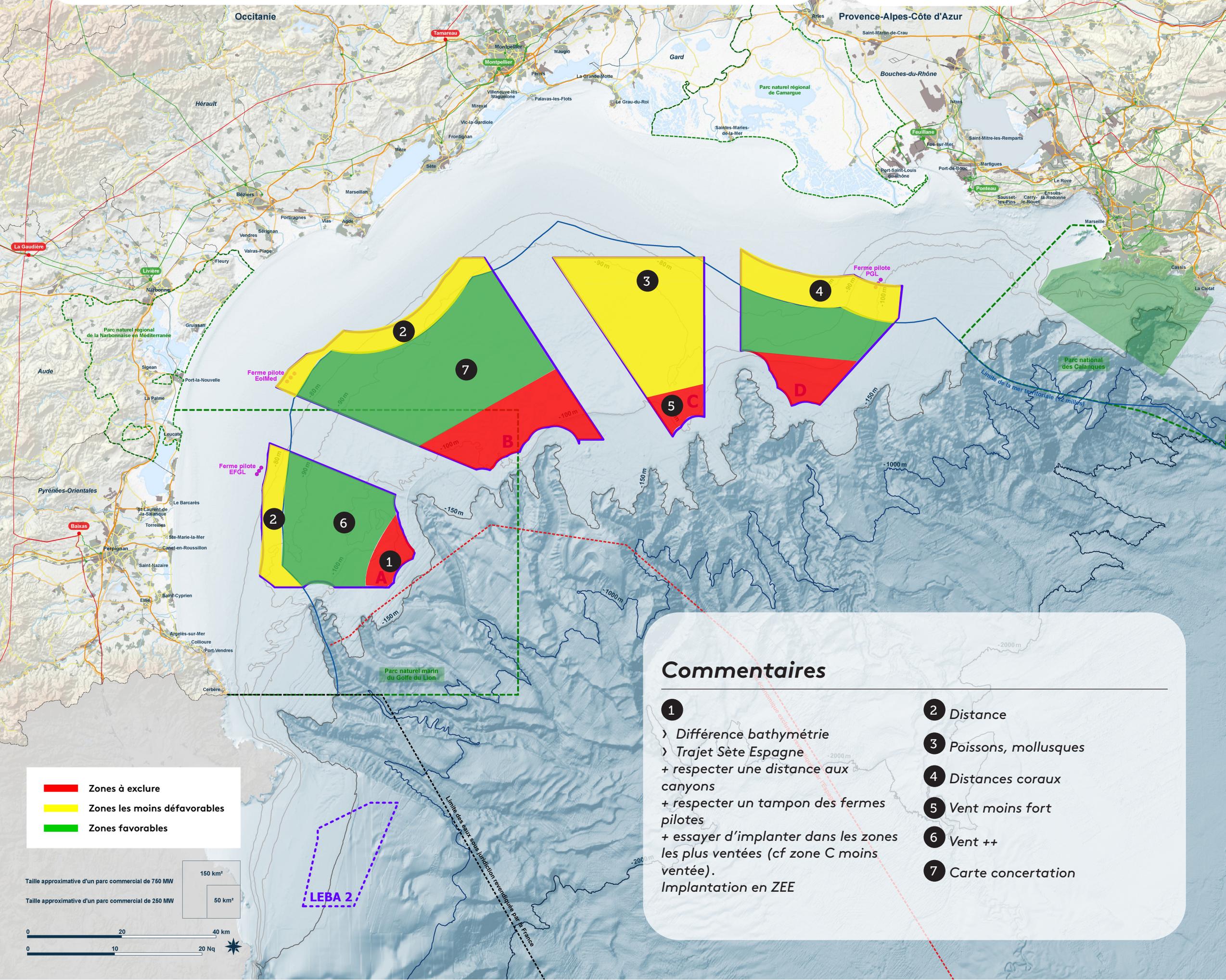
Zones vertes : facilité d'extractions

Zones rouges : protection des espèces fréquentant les hauts fonds, difficulté de travail en eau profonde

Rapprocher le plus près possible de la côte les parcs (actuels et à venir) pour des facilités de raccordement. Eviter le « grand »

large pour faciliter le trafic du « gros » maritime, la difficulté du travail en eau profonde, la gêne des espèces fréquentant les hauts fonds et faciliter les travaux d'entretien.

Une éolienne me rappelle le livre de Don Quichotte de Cervantès. Je les perçois comme de grands moulins à vent brassant l'air de notre futur.



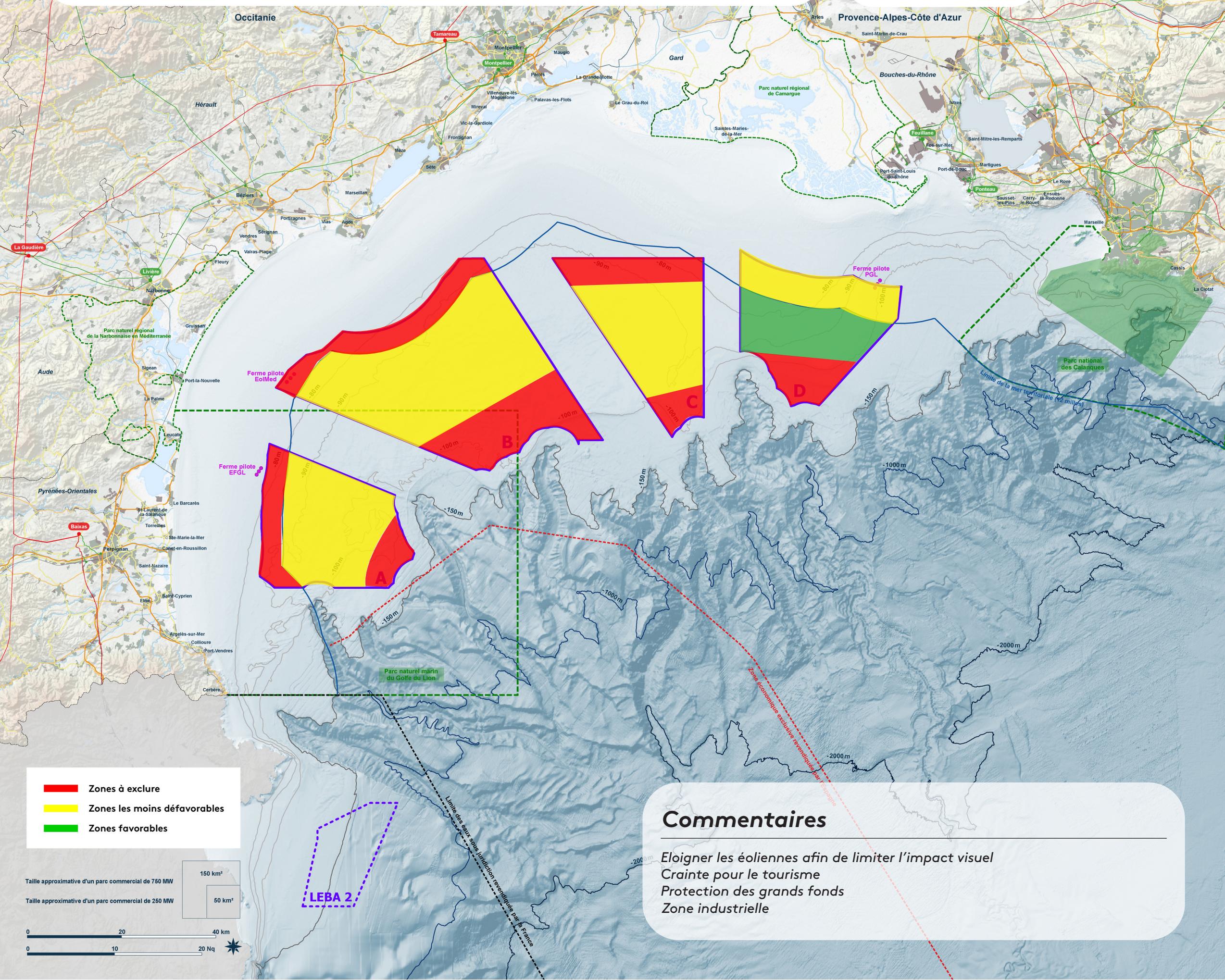
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
0 10 20 Nq

Commentaires

<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> › Différence bathymétrie › Trajet Sète Espagne + respecter une distance aux canyons + respecter un tampon des fermes pilotes + essayer d'implanter dans les zones les plus ventées (cf zone C moins ventée). <p>Implantation en ZEE</p>	<p>2 Distance</p> <p>3 Poissons, mollusques</p> <p>4 Distances coraux</p> <p>5 Vent moins fort</p> <p>6 Vent ++</p> <p>7 Carte concertation</p>
---	---



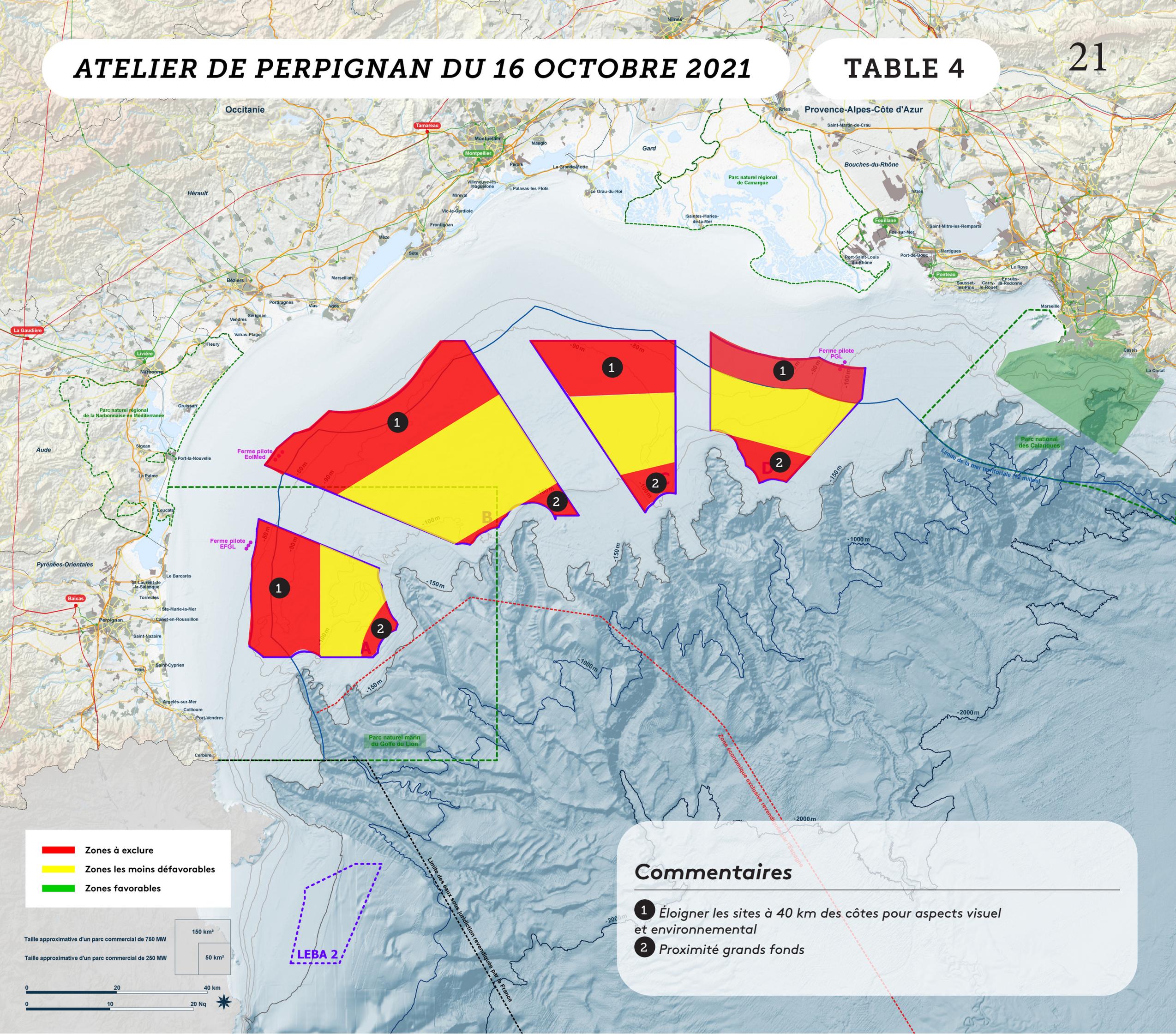
- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

Eloigner les éoliennes afin de limiter l'impact visuel
Crainte pour le tourisme
Protection des grands fonds
Zone industrielle

LEBA 2



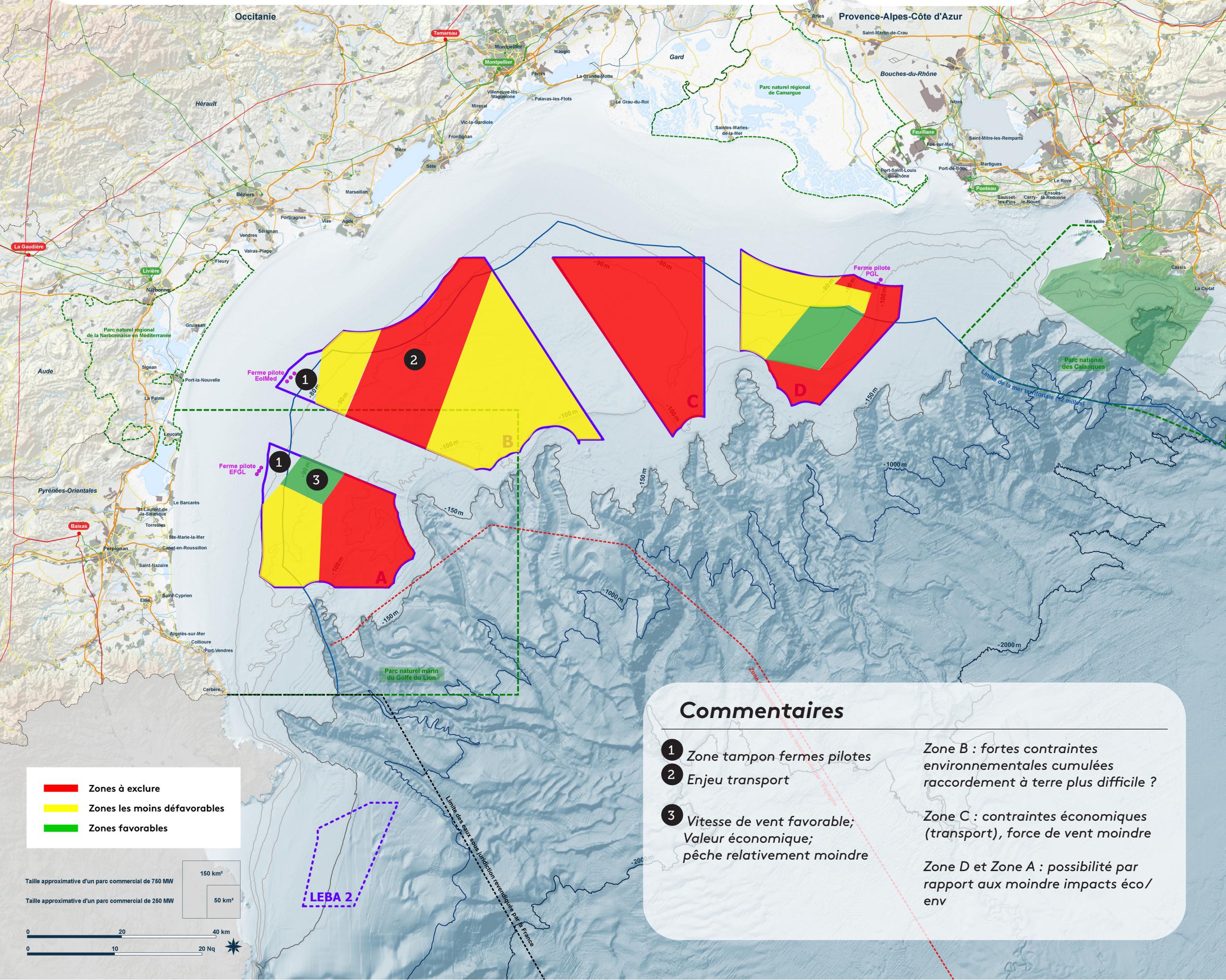
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

0 20 40 km
 0 10 20 Nq

Commentaires

① Éloigner les sites à 40 km des côtes pour aspects visuel et environnemental
 ② Proximité grands fonds



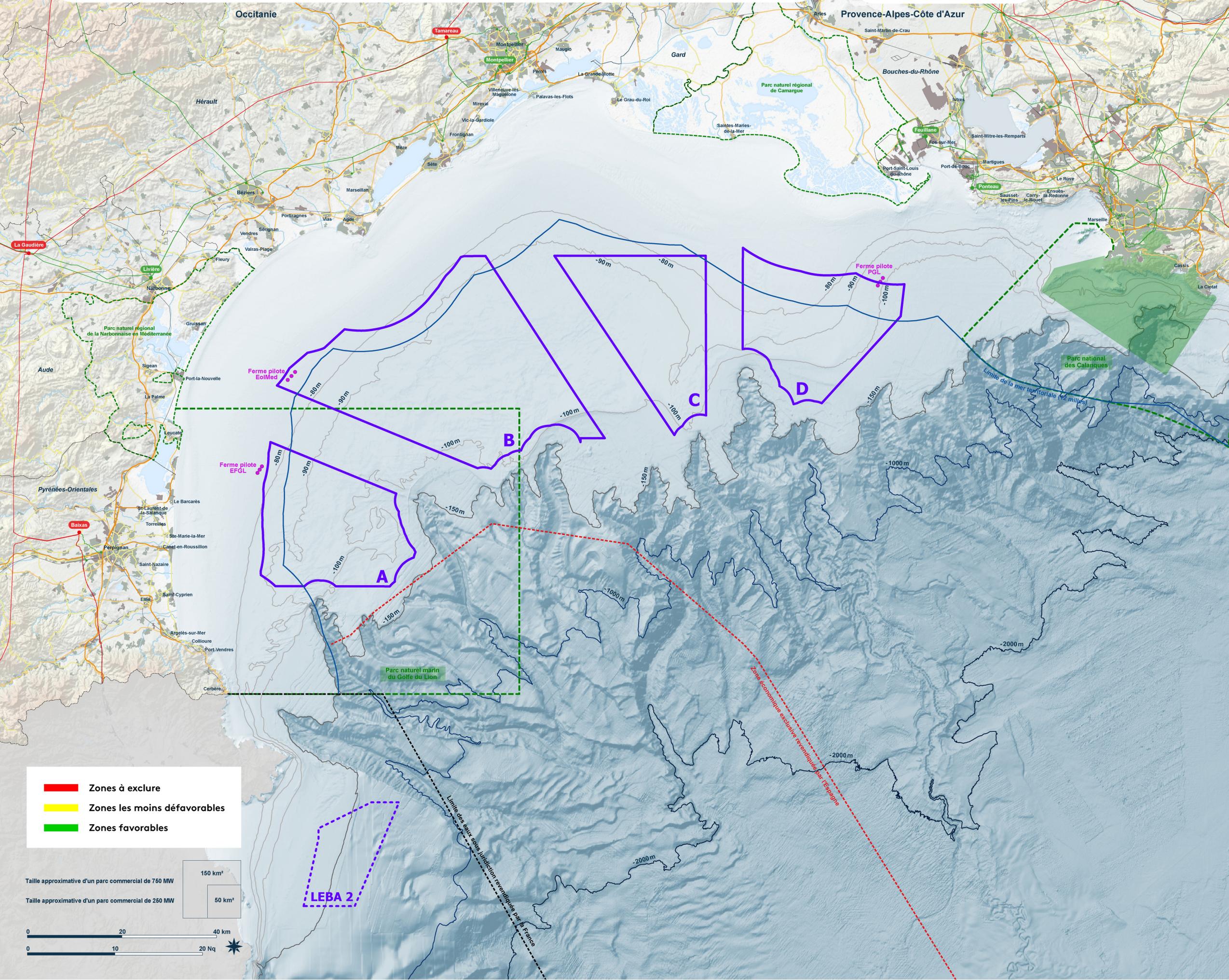
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

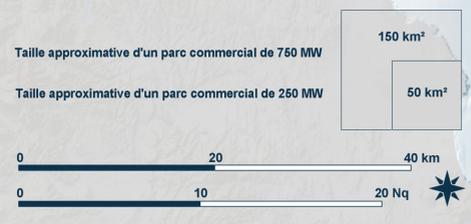
0 20 40 km
 0 10 20 Nq

Commentaires

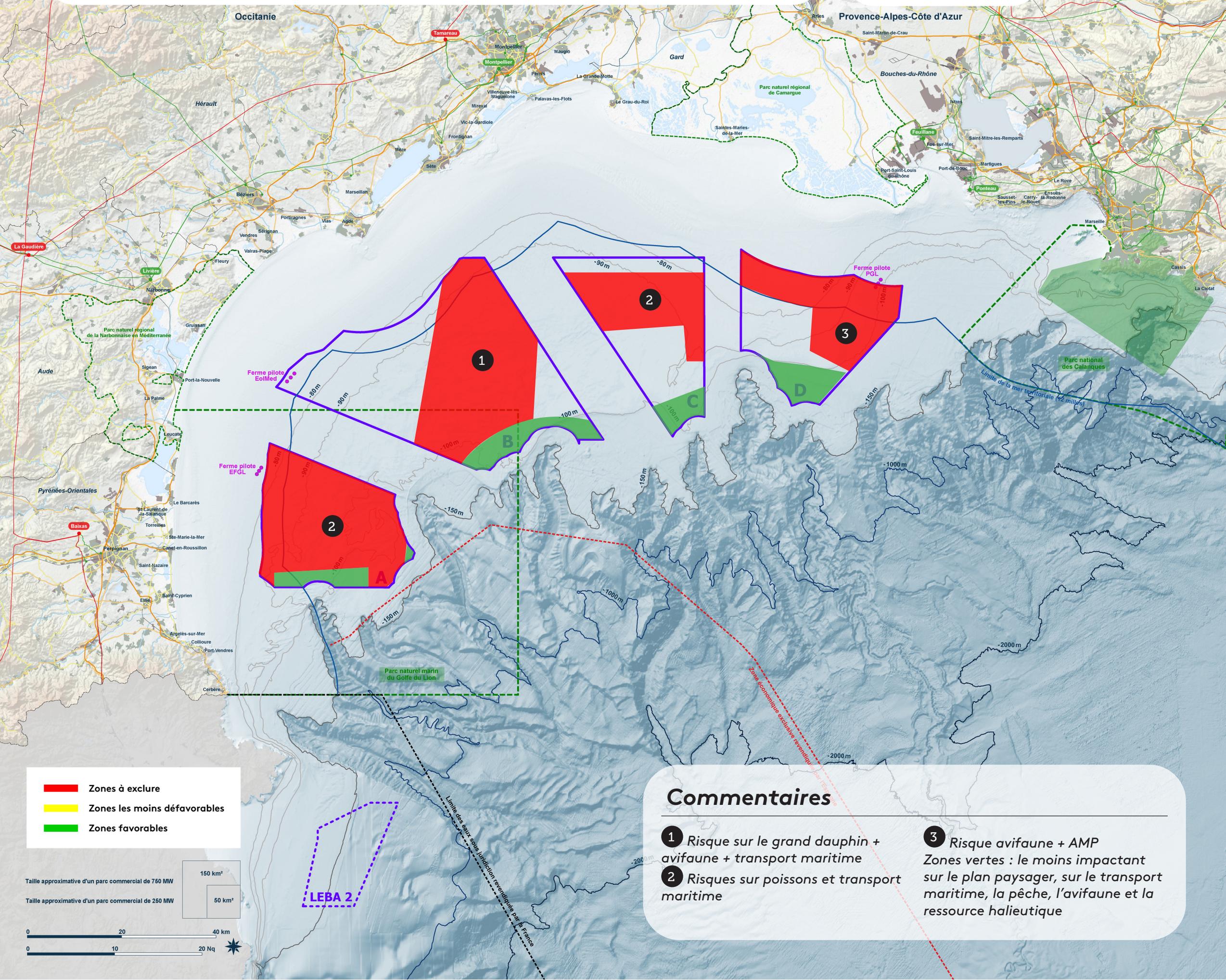
- 1 Zone tampon fermes pilotes
 - 2 Enjeu transport
 - 3 Vitesse de vent favorable; Valeur économique; pêche relativement moindre
- Zone B : fortes contraintes environnementales cumulées raccordement à terre plus difficile ?
 Zone C : contraintes économiques (transport), force de vent moindre
 Zone D et Zone A : possibilité par rapport aux moindre impacts éco/ env



- █ Zones à exclure
- █ Zones les moins défavorables
- █ Zones favorables



LEBA 2



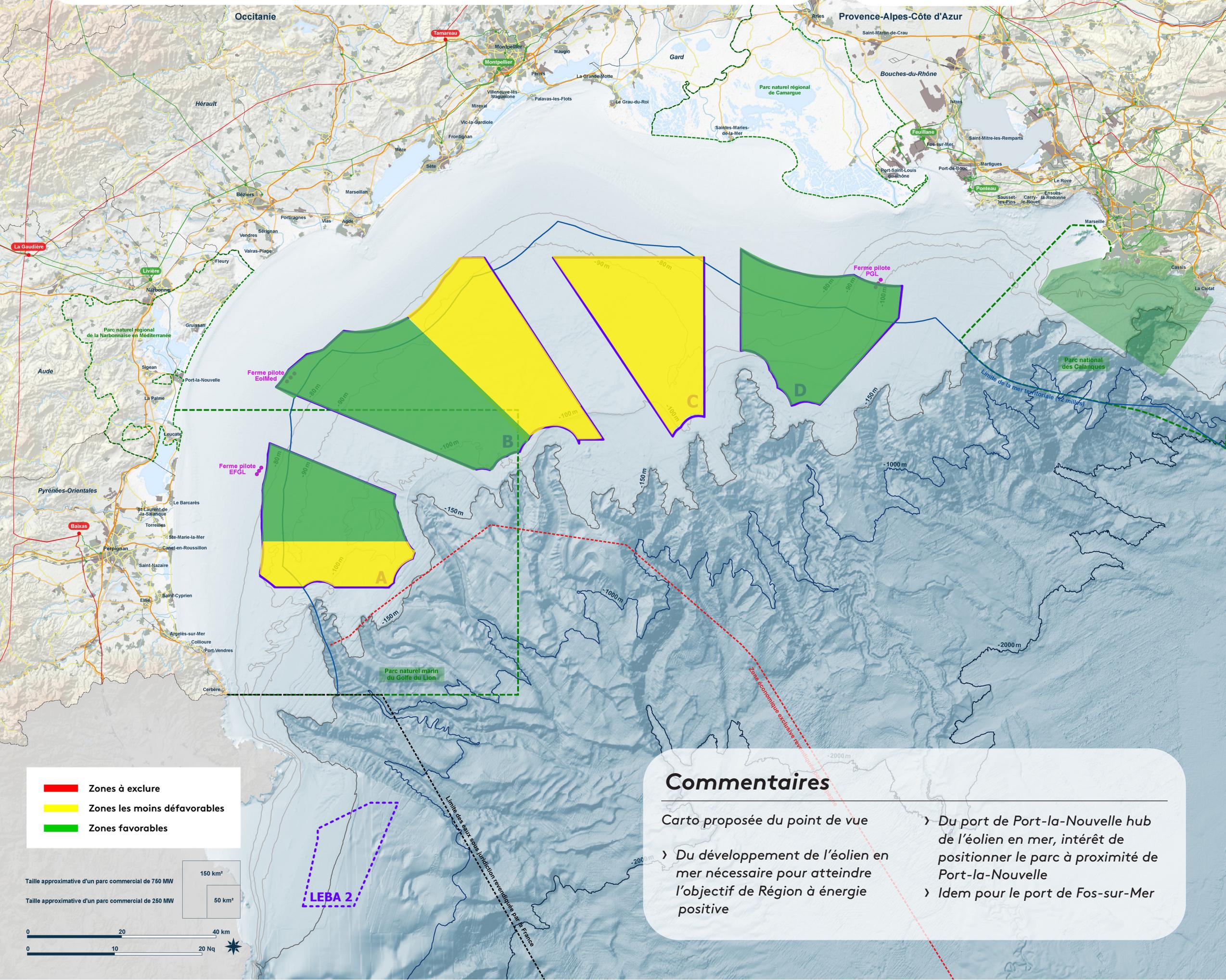
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables

Taille approximative d'un parc commercial de 750 MW 150 km²
 Taille approximative d'un parc commercial de 250 MW 50 km²

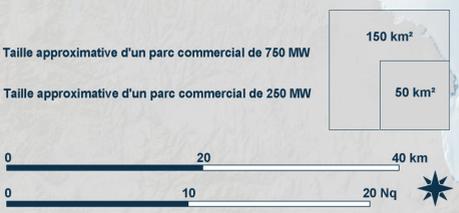
0 20 40 km
 0 10 20 Nq

Commentaires

1 Risque sur le grand dauphin + avifaune + transport maritime
2 Risques sur poissons et transport maritime
3 Risque avifaune + AMP
 Zones vertes : le moins impactant sur le plan paysager, sur le transport maritime, la pêche, l'avifaune et la ressource halieutique



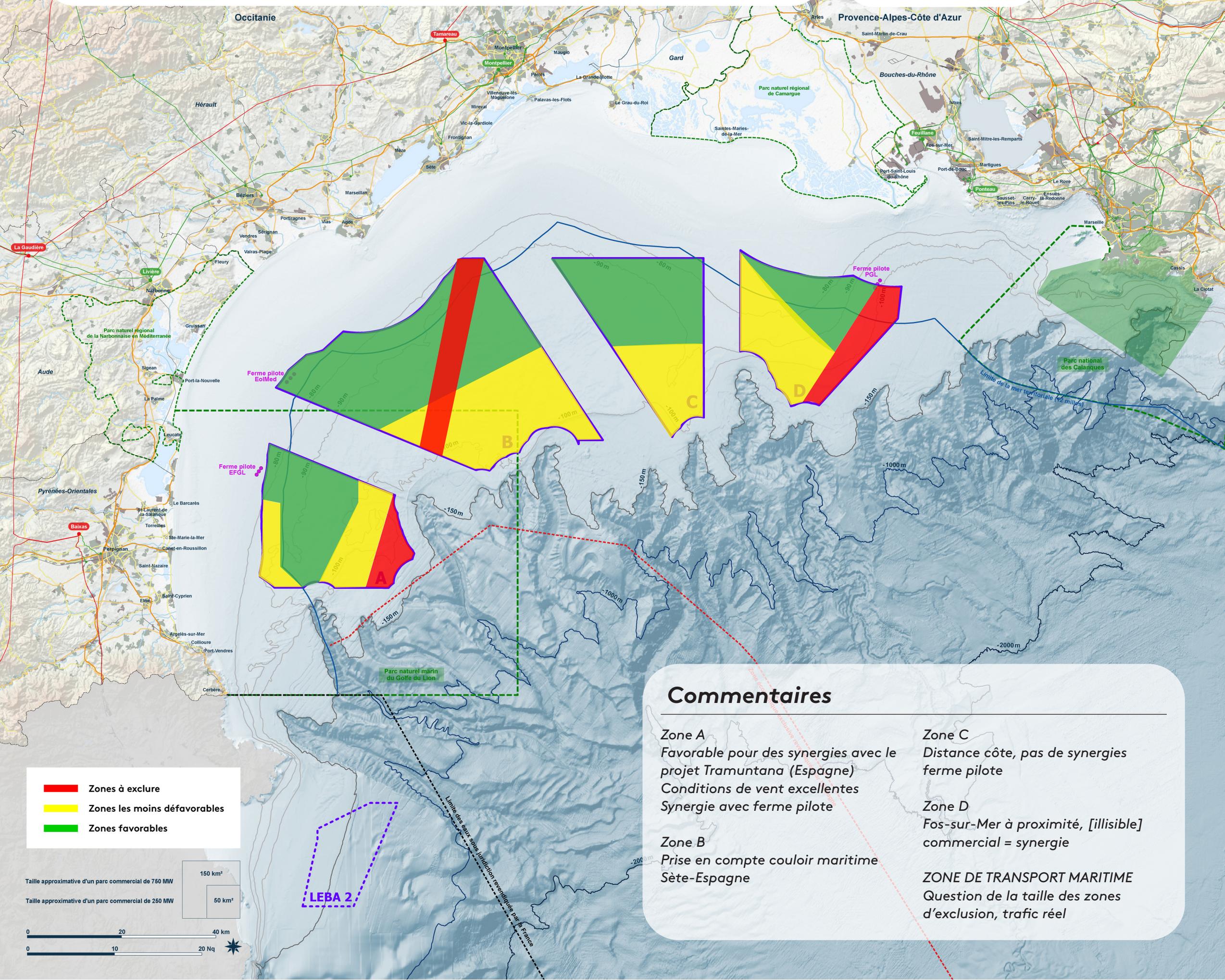
■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables



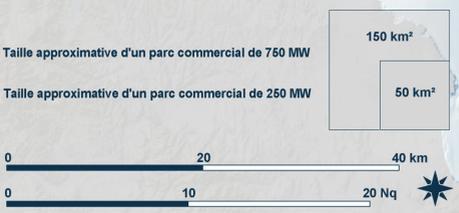
Commentaires

Carto proposée du point de vue

- › Du développement de l'éolien en mer nécessaire pour atteindre l'objectif de Région à énergie positive
- › Du port de Port-la-Nouvelle hub de l'éolien en mer, intérêt de positionner le parc à proximité de Port-la-Nouvelle
- › Idem pour le port de Fos-sur-Mer



■ Zones à exclure
■ Zones les moins défavorables
■ Zones favorables



Commentaires

Zone A
 Favorable pour des synergies avec le projet Tramuntana (Espagne)
 Conditions de vent excellentes
 Synergie avec ferme pilote

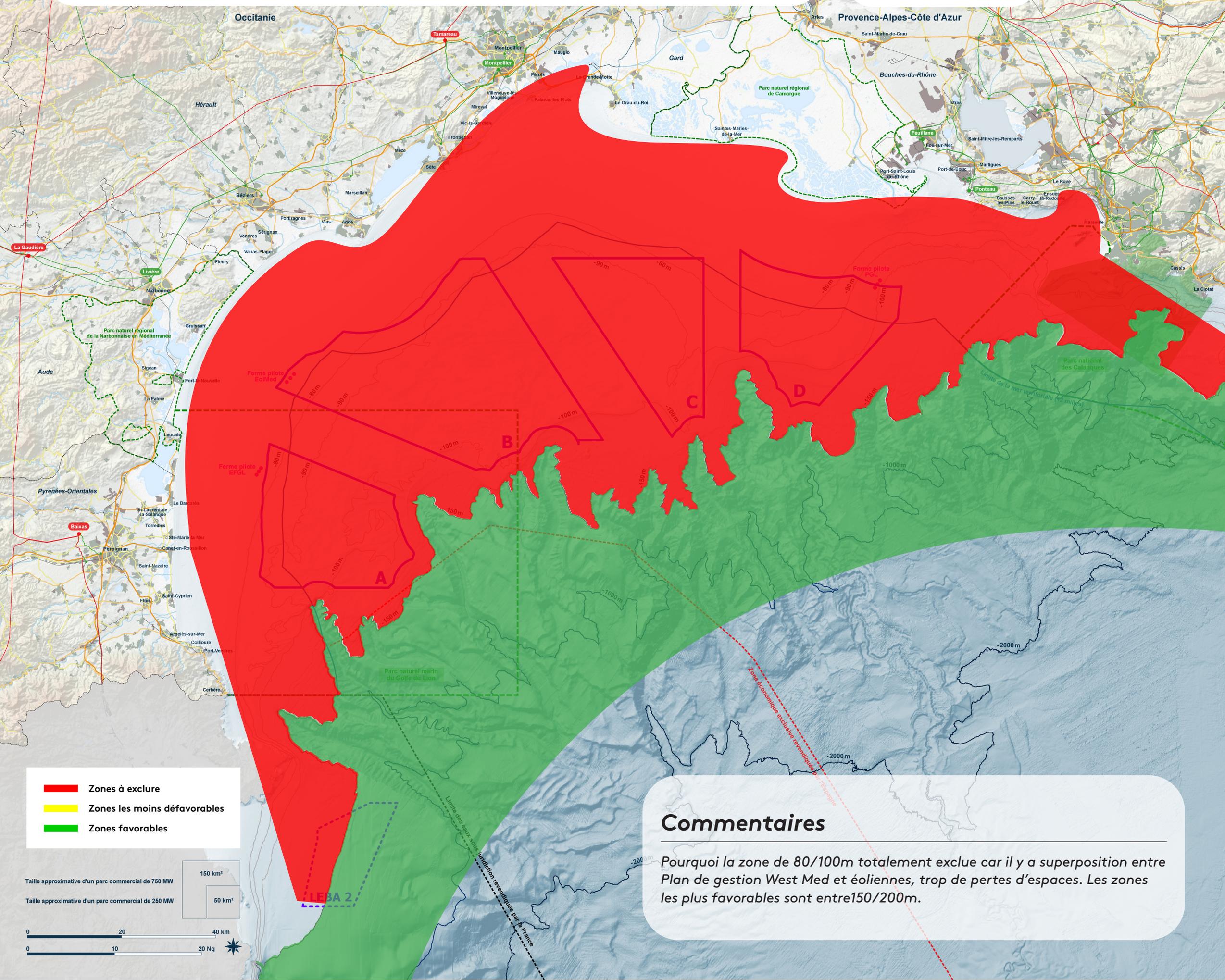
Zone B
 Prise en compte couloir maritime Sète-Espagne

Zone C
 Distance côte, pas de synergies ferme pilote

Zone D
 Fos-sur-Mer à proximité, [illisible] commercial = synergie

ZONE DE TRANSPORT MARITIME
 Question de la taille des zones d'exclusion, trafic réel

LEBA 2

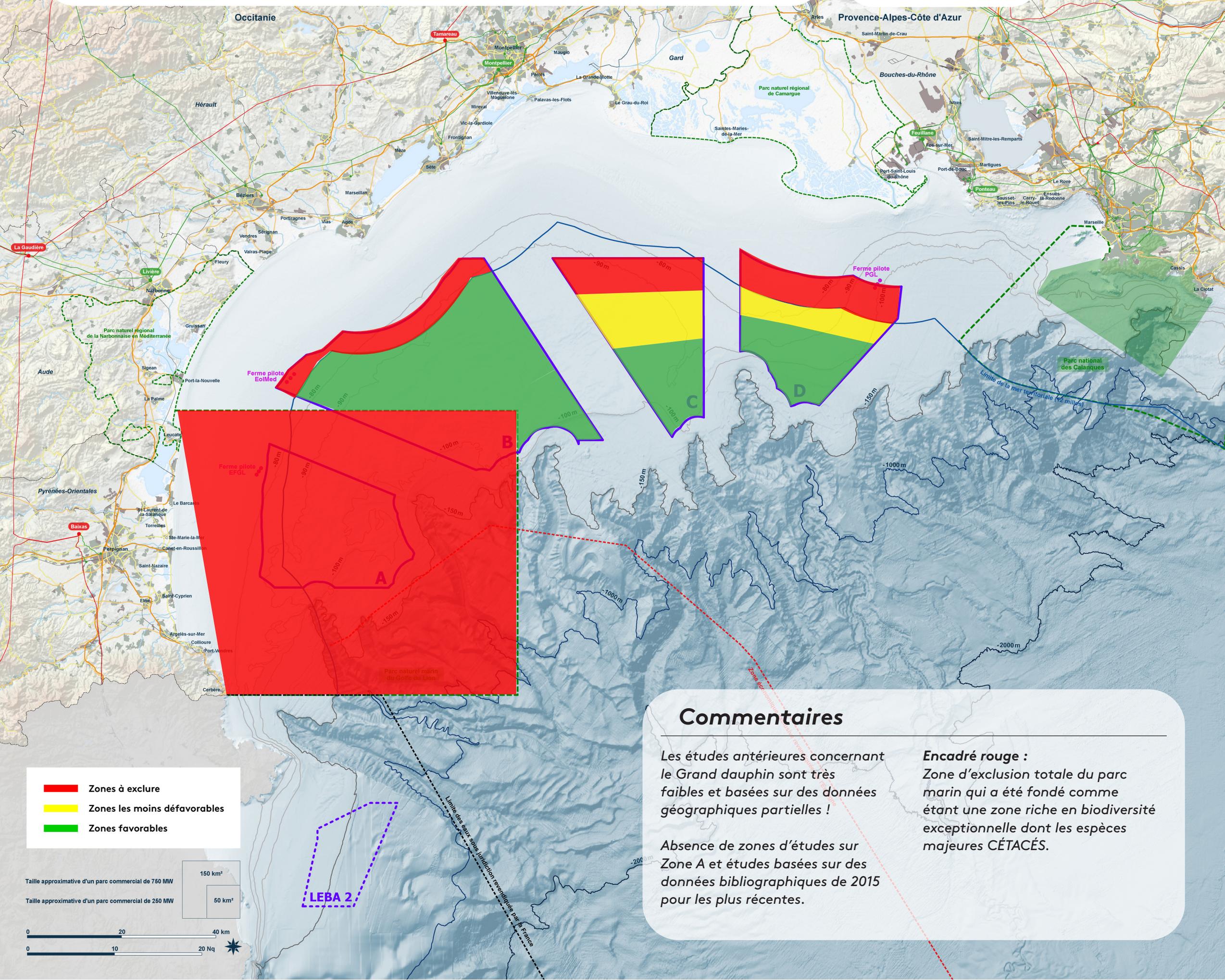


- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables

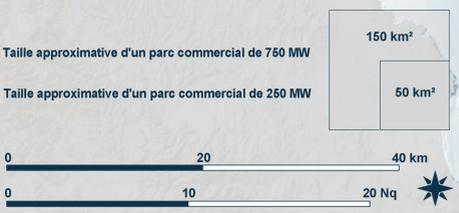


Commentaires

Pourquoi la zone de 80/100m totalement exclue car il y a superposition entre Plan de gestion West Med et éoliennes, trop de pertes d'espaces. Les zones les plus favorables sont entre 150/200m.



- Zones à exclure
- Zones les moins défavorables
- Zones favorables



Commentaires

Les études antérieures concernant le Grand dauphin sont très faibles et basées sur des données géographiques partielles !

Absence de zones d'études sur Zone A et études basées sur des données bibliographiques de 2015 pour les plus récentes.

Encadré rouge :
Zone d'exclusion totale du parc marin qui a été fondé comme étant une zone riche en biodiversité exceptionnelle dont les espèces majeures CÉTACÉS.

LEBA 2